Grande enquête portant sur les systèmes d'attaches vélo dans les commerces de Poitiers et Grand Poitiers par l'association Vélocité86. Octobre 2023



Vélocité86 est une association présente sur Poitiers depuis plus de 20 ans.

Le but de notre organisation est de favoriser l'usage du vélo au quotidien parce que nous sommes persuadés qu'il présente un moyen de transport économique, et sain aussi bien pour les habitants que pour la planète.

Pourtant, sa part modale est encore très faible sur Poitiers puisqu'elle représente à peine 2% des 700 000 trajets quotidiens effectués dans l'agglomération chaque jour selon une enquête menée par Grand Poitiers cette année.

Un des freins à l'extension de son utilisation est le manque de facilité pour attacher son vélo de manière sécurisée.

Notre association s'est donc donné comme but cet été d'examiner l'équipement en attache-vélo des petits commerces et des petites et grandes zones commerciales présents sur ce territoire.

Cette enquête ne prétend pas être exaustive mais nous avons tout de même étudié la situation d'un peu plus de 200 commerces ce qui représente un bon échantillon de la situation sur Grand Poitiers.

Méthodologie:

-10 bénévoles de l'association Vélocité86 ont parcouru, cet été, à vélo, Poitiers et les communes alentours de Mignaloux, Buxerolles, Biard, Chasseneuil, Migné-Auxances. Nous avons volontairement éludé le centre-ville de Poitiers considérant que ses problématiques spécifiques -bâti ancien et classé, commerces regroupés donnant sur des rues étroites- avait été assez bien prises en charge par la Mairie qui a installé des équipements conséquants même s'ils sont encore insuffisants. INous en ferons peut-être l'objet d'une enquête plus tard.

Pour chacun des commerces, nous avons pris en compte 3 critères :

- 1) la qualité du système d'attache-vélo :
 - arceau =3 points
 - pince roue =1 point
 - "bonus" sous abri = 1 point
- 2) Son accessibilité et sa visibilité :
 - Accessible/ visible =1
 - Non accessible/ non visible= 0 point
- 3) L'état de l'attache-vélo :
 - Bon état =1 point
 - Mauvais état = 0 point

De fait, les commerces pouvaient atteindre jusqu'à 6 points au total lors du classement.

A noter :

Nous considérons que le meilleur système d'attache pour le vélo est **l'arceau** car il permet d'attacher le cadre en même temps que la roue avant. C'est pourquoi nous avons fortement valorisé cet équipement en lui attribuant 3 points contre 1 point seulement aux « pince- roue ».

A cet égard, vous lirez avec intérêt les constatations de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) concernant le stationnement dans les espaces publics : https://www.fub.fr/velo-ville/stationnement/stationnement-espaces-publics

Notons aussi que rien ne remplace un bon anti-vol- idéalement un antivol en « U » solide pour éviter les vols . Les tests menés annuellement par les équipes d'experts- bénévoles de la FUB permettent de se guider astucieusement lors de l'achat de cet accessoire .

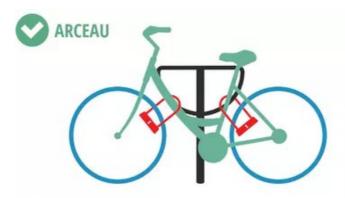
Tests antivols de vélo par la FUB : https://www.fub.fr/antivols



Des arceaux pour vélo







Avantages de l'arceau:

- Il permet d'attacher le cadre et une roue.
- Le vélo y tient droit, même avec un enfant ou avec un chargement de marchandises.
- C'est un support solide qui ne peut pas être sectionné facilement.

Nous avons étudié 207 commerces, mais il va de soit qu'il n'est pas dans nos intentions de demander à chaque commerce de s'équiper individuellement d'autant plus que les commerces sont souvent régroupés dans des zones qui pourraient s'équiper collectivement.

D'autre part il nous a paru judicieux de classer les structures commerciales en 5 catégories qui ne présentent pas les mêmes problématiques :

- les « petits commerces » sans parking voiture. Ils donnent sur la rue, ils sont isolés des autres commerces.
- Les "grandes surfaces ": super et hyper marché, bricolage, jardinage mais aussi de sport (qu'on pourra retrouver ici dans deux catégories). Elles possèdent un grand parking.Ex : Leclerc, Intermarché, Netto, Jardiland, Castorama...
- Les "activités commerciales sportives" (salles ou magasins de matériel de sport). Pourquoi une catégorie à part ? parcequ' elles possèdent pour la plupart un parking et parce qu'on pourrait attendre de ces structures qu'elles soient incitatrices dans le domaine des mobilités actives étant donné le public qu'elles attirent. Ex : Decathlon ou Elancia. Keep cool...
- Les **"commerces de grandes zones"**. Souvent de grands hangars regroupés dans une même zone, en périphérie, avec un grand parking partagé. Elles pourraient s'équiper collectivement .Exemple : Le Grand Large ou Village Sud.
- Les "petits commerces en zone" : ce sont descommerces de taille modeste regroupés dans des zones donnant sur la voie publique. Ils pourraient partager des équipements publics. ex : avenue Robert Schuman ou diverses zones ponctuelles de l'avenue de la Libération.

Notre analyse de la situation des équipements qui permettent d'attacher vélos dans les commerces de Poitiers et une partie de Grand Poitiers.

Un équipement pas top!

- Seules 39% des zones (qui peuvent comporter jusqu'à 24 magasins..) ou entités commerciales que nous avons observées ont installé un système d'attache vélo...
- Les équipements proposés majoritairement, ne permettent pas de sécuriser les vélos :
 - =>72% des zones ou entités commerciales équipées le sont avec des pinces-roues => seules 28% des zones ou entités commerciales équipées ont des appuis-vélos de type arceaux.
- Nombre de zones -dont certaines très récentes- ne sont pas équipées ou sont très mal équipées. Ils correspondent à nos catégories " petits commerces de zones" et "commerce de grandes zones".
 - zones commerciales du Rondy (Couronneries)
 - -zones du Grand Large et de la rue du panier vert
 - -zones multiples de l' avenue de la Libération
 - -zone rue des châlons
 - -avenue de la Loge
 - zone avenue du plateau des Glières
 - zone commerciale avenue du 8 mai 45
 - -Zone commerciale Auchan sud
 - -Zone de Chasseneuil.
- Les efforts sont très variables à l'intérieur même des différentes catégories, c'est donc qu'il y a aussi une question de volonté de la part des acteurs privés :

=>ex : pour les grandes surfaces : Leclerc obtient 6/6 pour son magnifique abri vélo avec de nombreux arceaux et deux magasins Lidl (sur 3) ainsi que 2 Carrefourcontact obtiennent 5/6.

A l'inverse, les supermarchés Netto de Beaulieu et Lidl deBuxerolles ne proposent aucun système d'attache!

Conclusion : Les équipements en attache-vélo dans les commerces fréquentés par les poitevins sont insuffisants tant en terme de quantité que de qualité ce qui est un frein à la pratique du vélo au quotidien.

Cette enquête nous amène à de nombreuses questions qui pourront constituer une base de reflexion pour notre association et nos partenaires dans les mois à venir.

- Quelle est la législation en vigueur concernant ces équipements ?
- Et- si besoin- comment la faire évoluer ?

- En tant qu'association et en tant que citoyens nous avons un rôle de conseil à jouer => à nous d'aller démarcher ces acteurs privés ?
 Grand Poitiers/Poitiers peut-elle jouer un rôle incitateur ?